



Le Courrier de l'Eure du 23 mars 2022

170 mots

Réponse de l'Éducation nationale

« Une prise en charge adaptée au contexte »

Contactés, les services de l'Éducation nationale assurent que la situation est prise en compte. **« Conformément au protocole de lutte contre le harcèlement mis en place dans le département, et à la suite de l'appel téléphonique de la maman au service de scolarité de la DSDEN, la référente départementale harcèlement a pris contact avec le chef d'établissement. Il s'agit de recueillir des éléments d'analyse et de demander un rapport sur les évènements de violence évoqués par [la mère]. L'expertise des différents éléments dont nous avons connaissance révèle une prise en charge adaptée au contexte. Le dialogue tache de se poursuivre avec l'écoute et la disponibilité de l'équipe de direction qui reste très attentive à la situation. De plus, le principal nous a informés d'un très probable départ de l'auteur présumé de ces violences dans un autre établissement. Toutes les mesures d'accompagnement pour permettre un retour apaisé de la jeune fille ont été présentées à la maman. »**